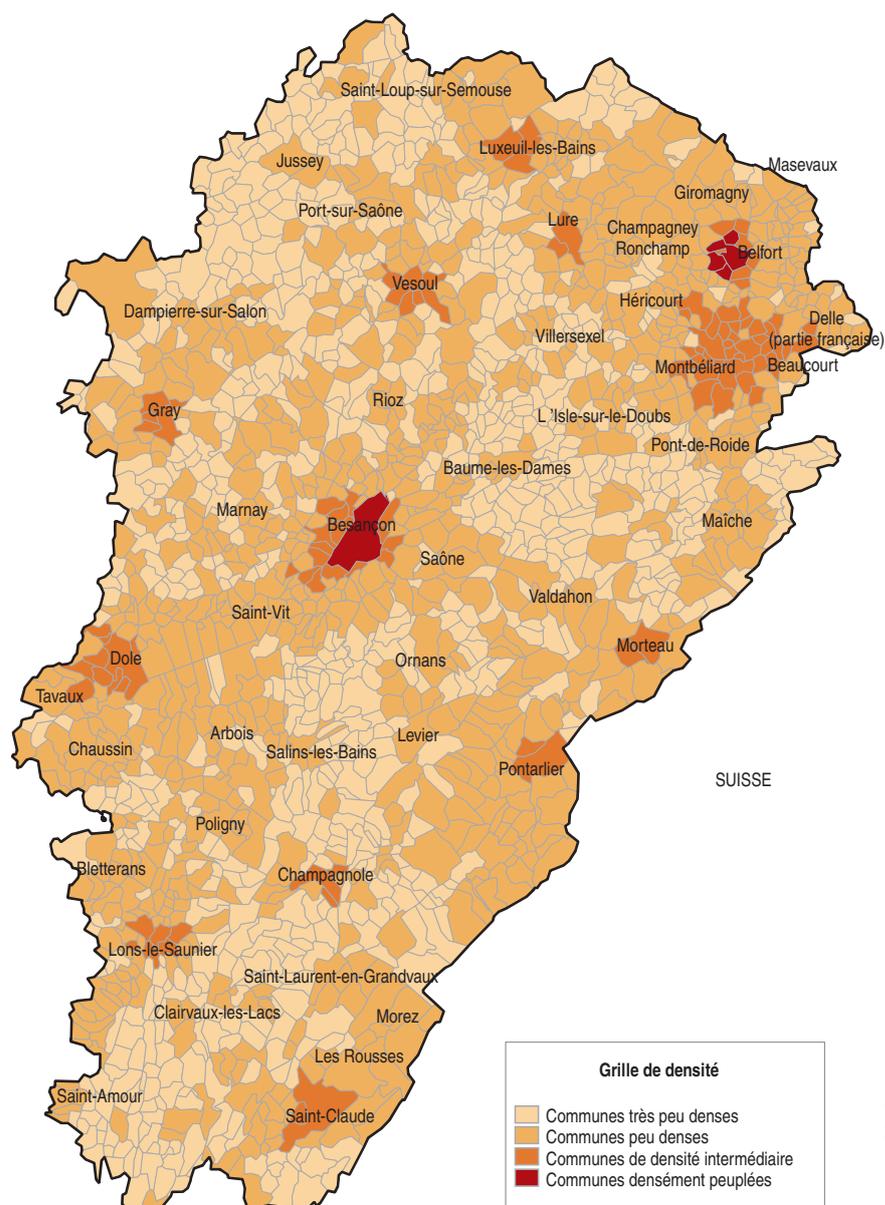


Zonage

L'espace rural peut être abordé à partir de différentes méthodes selon les pays européens. Afin de disposer d'une notion commune la Commission européenne a mis au point une nouvelle méthode fondée sur des critères de densité et de population selon un principe d'agrégation de carreaux de 1 kilomètre de côté en 2011. Elle utilise une approche plutôt morphologique, en termes de densité et de population, le rural correspondant aux espaces les moins densément peuplés selon des seuils choisis au niveau européen. De plus, elle définit des degrés d'urbanisation, ce qui permet de dépasser l'approche binaire marquant une commune comme étant rurale ou urbaine. Les seuils de densité et de population ont été fixés pour tous les pays européens de manière homogène, ce qui assure la comparabilité des situations. Ces seuils, relativement élevés, conduisent à une définition plutôt restrictive de l'urbain. En s'appuyant sur la construction de mailles urbaines, la méthode tend à définir l'urbain comme un espace où la population est concentrée et nombreuse. Elle cherche à repérer des zones agglomérées (notion de « ville »), à l'intérieur de la commune et entre les communes. La méthode tient compte également de la répartition de la population sur le territoire communal, en repérant les concentrations et les dispersions. La typologie européenne répartit finalement les territoires en trois catégories (très denses, de densité intermédiaire, peu denses). Selon cette méthode, la grande majorité des communes (90 %) sont considérées comme peu denses en France, pays où la densité est presque partout assez réduite. Aussi, l'Insee a cherché à qualifier plus finement ce vaste espace rural en créant, selon la même méthode, un degré supplémentaire identifiant des zones très peu denses. L'ajout d'un degré de moindre densité à la typologie européenne permet alors de répartir les communes en quatre catégories :

- les communes densément peuplées ;
- les communes de densité intermédiaire ;
- les communes peu denses ;
- les communes très peu denses.

> Typologie des communes de Franche-Comté selon la grille communale de densité



Source: Insee

Avertissement

L'Insee Analyses Franche-Comté n° 8 sur la vulnérabilité énergétique se réfère à une grille de densité provisoire. La grille de densité définitive utilisée ici a fait basculer 300 communes de la catégorie « communes peu denses » à « communes très peu denses ».

L'objectif de ces travaux est de proposer une grille d'analyse simple à comprendre, la plus neutre possible, et mobilisant des critères intuitifs d'approche morphologique du territoire par la densité et la population, en cohérence avec la typologie européenne. Cette grille élémentaire a vocation à être croisée avec d'autres critères pour répondre à la diversité des préoccupations autour des ruralités et aller plus loin dans l'analyse des différents espaces.

Les caractéristiques des logements, l'éloignement aux pôles d'équipement et d'emplois, ainsi que les modes de transport diffèrent selon que les ménages résident en milieu urbain ou rural. L'utilisation de la grille de densité des communes

dans cette étude a permis d'identifier, de quantifier et de caractériser les territoires francs-comtois davantage concernés par les problématiques liées à la vulnérabilité énergétique.

En Franche-Comté, 94 % des communes sont peu denses ou très peu denses, contre 90 % en moyenne en France métropolitaine. Elles regroupent un peu plus de la moitié de la population régionale (54 %). ■

Types de communes	Communes		Population		
	Nombre	Superficie (en %)	Nombre	Part (en %)	Densité (h/km ²)
Communes densément peuplées	5	0,6	179 787	15,3	1 823
Communes de densité intermédiaire	107	5,6	363 279	30,9	398
Communes peu denses	830	52,8	507 108	43,1	59
Communes très peu denses	843	40,9	125 510	10,7	19
Ensemble des communes	1 785	100,0	1 175 684	100,0	73

Sources : Insee Recensement 2012